

L'association d'aide aux victimes tient des permanences aux Bâtes



Gaëlle Descamps aide les victimes. - ECHO REPUBLICAIN Photo

Pas toujours facile de pousser la porte du commissariat de police pour déposer plainte, pas toujours facile de comprendre les procédures et le langage judiciaires.

Aussi, l'Aviel (association d'aide aux victimes d'Eure-et-Loir) tient régulièrement des permanences

dans les quartiers.

Aide confidentielle et gratuite

Ainsi, Gaëlle Descamps, spécialiste de l'aide aux victimes au sein de l'association, a rencontré les adhérentes de l'association Femmes d'ici et d'ailleurs. « Je leur explique que nous sommes là pour les aider face à un problème juridique. »

L'association apporte son aide en cas de violences, agressions sexuelles, vol, escroquerie, harcèlement, séparation, garde d'enfant, pension alimentaire, accident de la circulation.

« Notre aide est gratuite et confidentielle », explique Gaëlle Descamps qui suit un dossier « du dépôt de plainte au versement des indemnités. »